

Responsable de programme: Aimé Zayed

Bureau du registraire

1 800 365-0922 ou 819 376-5045

www.uqtr.ca

Grade: Maître ès arts (M.A.)**Crédits: 45**

Présentation

En bref

Jumelage du DESS en art avec d'autres programmes courts de 2e cycle ouvrant sur des perspectives sociales et culturelles liées aux intérêts de recherche des étudiants. Quatre programmes, dont trois offerts à l'UQTR, permettent l'atteinte de cet objectif.

Pour connaître les programmes associés à la maîtrise par cumul en art et les modalités de cheminement appuyer sur suite.

Parmi les programmes courts de 2e cycle offerts à l'UQTR, on retrouve :

- le Programme court de 2e cycle en esthétique (0425) dont l'objectif est de "fournir aux étudiants les compétences théoriques qui leur permettront de mieux comprendre la situation de l'art dans le monde actuel et d'analyser la signification des expériences esthétiques du XXIe siècle. Il vise également à développer chez l'étudiant une clarté d'énonciation, un esprit de synthèse, une cohérence dans l'argumentation et une utilisation pertinente des sources référentielles";

- le Programme court de 2e cycle en études québécoises (0742) dont l'objectif est de permettre «l'étude globale du changement socioculturel au Québec depuis le début de la période coloniale jusqu'à nos jours. Sont offertes des approches analytiques variées mais convergentes, fondées sur des réflexions épistémologiques, théoriques et méthodologiques qui laissent une large place à l'interdisciplinarité. L'étudiant acquiert ainsi une culture scientifique approfondie et un savoir-faire propre aux sciences humaines»;

- le Programme court de 2e cycle en interprétation et médiation culturelle (0530) dont l'objectif est d'amener l'étudiant à parfaire ses «compétences professionnelles par l'étude de la culture comme expression identitaire et mouvement d'appropriation. Le développement culturel sera également abordé sous l'angle de la pédagogie et de l'éducation par l'analyse, la conception et la mise en oeuvre de programmes d'animation et d'éducation. Enfin, l'interprétation et la médiation culturelles seront abordées sous l'angle d'une méthode de transfert, de mise en valeur et de diffusion auprès de divers publics et clientèles, dans différents lieux, sites, événements et organisations à vocation culturelle, historique et patrimoniale» .

Il est à noter que les programmes courts en études québécoises et en interprétation et médiation culturelle comptent respectivement 12 et 9 crédits. Pour totaliser les 15 crédits nécessaires au calcul des 45 crédits de la maîtrise par cumul, les étudiants seront orientés vers des cours provenant de l'un des trois programmes concernés.

Un quatrième programme court de 2e cycle sera également accessible aux étudiants qui souhaitent se diriger vers la maîtrise par cumul, en arts soit :

- le Programme court de 2e cycle en étude de la pratique artistique (0664) offert à l'UQAR (campus de Lévis) et dont l'objectif principal est de permettre à l'étudiant «de réfléchir sur le processus créateur, le rôle de l'artiste et des arts, le sens et les enjeux de l'engagement créateur pour soi et la société et d'aborder la "recherche création" caractéristique des études avancées en art».

Les cheminements ainsi proposés permettent aux étudiants d'acquérir une formation en fonction de leurs besoins spécifiques, combinant des formations complémentaires, le tout dans un parcours conduisant à l'octroi d'un grade de maître ès arts (M.A.).

Objectifs du programme

Offrir à l'étudiant la possibilité d'obtenir la Maîtrise en arts par cumul de programmes, en complétant le DESS en art (30 crédits) par l'ajout d'un programme court ou d'un ensemble de cours de 2e cycle (15 crédits) lui permettant d'optimiser ses compétences théoriques, de développer ses connaissances sur le contexte socioculturel québécois, de réfléchir à l'écosystème

artiste/public et au principe de médiation qui y est inhérent, et d'étudier plus finement les enjeux de la création artistique.

Concentrations, profils, cheminements

Le DESS en art (1716) pourra être complété par un programme court ou un ensemble de cours, selon les formules suivantes:

- DESS en art et Programme court de deuxième cycle en esthétique (0425) (15 crédits) ;
- DESS en art et Programme court de deuxième cycle en histoire (9103) (12 crédits) ;, plus 3 crédits parmi la liste proposée via une admission au 0914 Cours complémentaires exigés pour l'obtention du diplôme (2e cycle) ;
- DESS en art et Programme court de deuxième cycle en interprétation et médiation culturelle (0530), plus 6 crédits parmi la liste proposée via une admission au 0914 Cours complémentaires exigés pour l'obtention du diplôme (2e cycle) ;
- DESS en art et Programme court de deuxième cycle en étude de la pratique artistique (0664) (UQAR) (15 crédits) (tous les cours du programme) ;
- DESS en art et microprogramme de 2e cycle de formation initiale en enseignement au collégial de l'Université de Sherbrooke (MIFIEC) (15 crédits) ;
- DESS en art et programme court de 2e cycle en pédagogie de l'enseignement supérieur de l'UQAM (0680) (15 crédits) ;
- DESS en art et microprogramme de 2e cycle en art-thérapie de l'UQAT (0824) (18 crédits).
- DESS en art et Programme court en étude de la pratique en arts visuels et en multimédia de l'UQTR (9087)

Atouts UQTR

Particularités

L'étudiant qui désire obtenir un grade de maître avec un programme de maîtrise par cumul doit en faire la demande au Registrariat. L'étudiant est tenu de remplir les conditions suivantes :

- L'étudiant doit adresser sa requête sur le formulaire réservé à cette fin au Registrariat (voir Autres renseignements) en mentionnant les programmes à l'appui de sa démarche, et s'il y a lieu, fournir les pièces officielles requises. Le Registrariat informe l'étudiant des suites à donner concernant l'émission du grade de maître.
- Les deux programmes faisant l'objet de la demande d'octroi de grade par un programme de maîtrise par cumul doivent avoir été complétés et réussis avec une moyenne cumulative égale ou supérieure à 2,5. Si la moyenne n'est pas maintenue dans les deux programmes, l'étudiant pourra recevoir l'attestation ou le diplôme du programme qu'il a complété avec la moyenne exigée par le règlement des études de cycles supérieurs (2,5).

Conditions d'admission

Etant donné qu'une maîtrise par cumul est un programme "de diplomation", le programme de maîtrise en arts par cumul ne peut formuler de conditions d'admission particulières. Les étudiants doivent ainsi satisfaire aux conditions d'admission de chacun des programmes qui composeront leur cheminement à la maîtrise par cumul en arts. Les conditions d'admission de chacun des programmes concernés prévoient la possibilité, pour le candidat, de déposer une demande d'admission sur la base d'études universitaires ou sur la base de l'expérience pertinente.

Études au Québec

Base universitaire

Les étudiants doivent ainsi satisfaire aux conditions d'admission de chacun des programmes qui composeront leur cheminement à la maîtrise par cumul en arts.

Études hors Québec

Base universitaire

Les étudiants doivent ainsi satisfaire aux conditions d'admission de chacun des programmes qui composeront leur cheminement à la maîtrise par cumul en arts.

Structure du programme et liste des cours

Autres renseignements

La demande d'obtention du grade sera sous la responsabilité de l'étudiant qui devra déposer le formulaire à cet effet au Registrariat avant la fin du dernier programme admissible pour le cumul. L'étudiant devra avoir rempli toutes les conditions nécessaires à l'obtention d'un grade de maîtrise, tel que précisé au Règlement des études de cycles supérieurs. Ces conditions sont essentiellement les mêmes que pour tout type de programme de maîtrise à l'UQTR.

Pour plus d'information sur la demande d'obtention du grade, vous pouvez contacter madame Chantale Dureau au Registrariat.

Courriel: Chantale.Dureau@uqtr.ca

Téléphone: 819-376-5011 poste 2598.

Règlements pédagogiques particuliers

L'étudiant doit terminer l'ensemble de son cheminement à l'intérieur de 10 ans (30 trimestres).